

forme de pilules par exemple. Mais c'est un moyen peu pratique, et qui, en outre, loin de fluidifier la bile, semble, au contraire, la rendre plus épaisse.

L'huile d'olives, longtemps employée comme moyen empirique dans le traitement de la cholélithiase, agit en réalité, d'après les expériences de Rosenberg, comme un cholagogue très actif, et remarquablement fluidifiant. J'ai montré, en 1888, avec E. Dupré, que, chez les malades en imminence de crise, ou atteints de crises à répétitions, l'huile amenait souvent la cessation des paroxysmes douloureux et, en même temps, le retour de la perméabilité biliaire. On peut donner, le soir, et une seule fois, une dose massive de 300 à 400 gr., avec la sonde si la répugnance du malade est trop forte; ou trois soirs de suite, donner une dose de 100 grammes. Avant et après la prise de l'huile, le malade se rincera la bouche avec une petite gorgée de rhum ou de kirsch.

L'ingestion d'huiles amène parfois l'expulsion de calculs biliaires. Plus fréquemment, on ne trouve dans les fèces que des concrétions olivaires, demi-molles, semblables à de la cire blanche ou verte, et formées, d'après une analyse de Villejean, d'un mélange de graisse neutre, et d'acides gras libres.

E. Ferrand, en 1892, a proposé de substituer à l'huile la glycérine, prise soit à la dose massive de 20 à 30 grammes, soit à dose quotidienne de 5 à 15 grammes dans un peu d'eau de Vichy. Des symptômes passagers d'excitation cérébrale, de demi-ébrété m'ont paru parfois provoqués par cette médication, dont l'efficacité clinique n'a pas encore fait ses preuves.

Les préparations d'évonymine, de boldo, me paraissent donner des résultats moins probants que les médications précédentes.

Je ne puis que signaler le traitement de la colique hépatique par la trinitrine, préconisé par G. Lindsay Turnbull. D'après cet auteur, des doses de un demi à un milligramme de trinitrine seraient suffisantes pour paralyser les fibres musculaires lisses des voies biliaires, et amener une cessation ra-

pide de la colique hépatique. Je n'ai aucune expérience personnelle de cette médication.

Je n'ai pas non plus employé personnellement la « cure de citrons » prescrite parfois en Allemagne et en Italie, mais j'en ai connu quelques bons résultats. On donne le matin à jeun des quantités croissantes de jus de citron, jusqu'à un demi-verre et plus, et ces fortes doses paraissent bien supportées.

Tous les traitements que nous venons de passer en revue, quel que soit celui que l'on adopte, doivent être intermittents et, au besoin, combinés entre eux. On prescrira, par exemple, l'usage habituel, comme eau de table, de l'eau de Vittel, Source Salée, ou de l'eau de Soultzmatt; dix jours par mois, on fera prendre de l'eau de Vichy (Célestins) froide, ou de l'eau de la Grande-Grille chauffée au bain-marie, suivant que l'une ou l'autre sera mieux tolérée par l'estomac; dix autres jours du mois, on prescrira le benzoate de soude ou le salicylate de soude; pas de médication pendant le dernier tiers du mois.

En cas de crises imminentes ou répétées, on joindra aux moyens précédents l'emploi de l'huile de Haarlem, de l'huile d'olives, ou de l'éther amyli-valérianique.

Le régime hygiénique et alimentaire, les bains alcalins, l'entretien régulier des fonctions intestinales, compléteront un traitement qui, joint aux cures thermales, donnera dans la plupart des cas les meilleurs résultats.

IV

Traitement de la colique hépatique.

Le traitement de la colique hépatique est en partie subordonné au degré d'intensité de celle-ci.

La première indication est d'écarter du lithiasique toute cause occasionnelle de crise. Pour peu que l'on ait constaté quelques ébauches ou prodromes de colique hépatique, que la vésicule biliaire paraisse turgescence, qu'il y ait une légère

coloration ictérique de l'urine ou des téguments, on mettra le sujet au repos, au moins relatif. On interdira tout long voyage en chemin de fer, toute course fatigante en voiture, l'usage de la bicyclette ou du cheval, la danse, le lawn-tennis, bref tout ce qui pourrait mobiliser un calcul et éveiller la contractilité réflexe des voies biliaires.

Dans le même but préventif, tout écart de régime sera interdit, et l'on évitera de donner des purgatifs.

Si cependant la crise douloureuse éclate, que devons-nous faire ?

A. — Pour une colique hépatique *de faible ou moyenne intensité*, mettre le malade au repos absolu ; ne l'alimenter que si l'estomac n'est pas intolérant, et de préférence avec du lait froid coupé d'eau de *Vichy*, des crèmes froides, de la gelée de viande. Faire prendre un ou plusieurs *bains* un peu chauds, de 35° environ, et prolongés pendant près d'une heure. Appliquer sur la région de l'hypochondre droit un cachet de caoutchouc rempli d'eau très chaude, c'est un excellent moyen, et qui soulage toujours les malades ; prescrire des applications d'un *liniment calmant chloroformé* ou d'*huile d'amandes douces* chaude et *gaiacolée* au tiers, ou de *salicylate de méthyle*.

Si ces moyens ne suffisent pas à calmer les douleurs, on devra recourir aux analgésiques internes. Les *perles d'éther*, l'eau *chloroformée* non seulement diminueront les souffrances, mais feront cesser également les vomissements. Les pilules *opiacées* et *belladonnées*, le *chloral* à la dose de 1 à 2 grammes, l'*exalgine* à la dose de deux à trois cachets de 20 centigrammes, un petit quart de lavement additionné de 2 grammes d'*antipyrine*, tels sont les agents médicamenteux le plus souvent employés et avec le meilleur succès.

B. — Les *grandes formes* de la colique hépatique, avec les douleurs si intenses et les vomissements qu'elles provoquent, exigent une intervention plus décisive. Le repos et la diète absolue s'imposent ; on donnera à sucer des fragments de

glace, du grog glacé en boisson, un peu de lait ou de consommé froids s'ils sont supportés, et surtout on fera une injection sous-cutanée de 1 à 2 centigrammes de *chlorhydrate de morphine*. C'est là le moyen héroïque, le seul qui donne aux malades soulagement et détente. Il est d'autant plus indiqué ici que, tout en supprimant la douleur, il n'enraye pas la migration du calcul, c'est-à-dire le procédé naturel de la guérison spontanée.

La principale contre-indication à l'emploi de la morphine serait tirée de l'état du cœur, dans ces cas, assez rares du reste, où la colique hépatique s'accompagne de symptômes de collapsus cardiaque, avec pouls fréquent, petit, irrégulier, hypotension artérielle, et menaces de syncope.

Une fois la crise de colique hépatique terminée, même sans ictère, il faut encore surveiller de très près le lithiasique comme régime et comme hygiène, se rappeler que les paroxysmes procèdent souvent par réitérations successives. Le *régime lacté* sera, si possible, continué pendant encore plusieurs jours.

V

Traitement de l'obstruction et de l'infection biliaires.

Tout ce qui précède ne vise que le traitement de la lithiase biliaire sous ses formes cliniques les plus simples, alors que n'interviennent pas ces deux complications si fréquentes, l'*obstruction biliaire*, et l'*infection biliaire*.

Dès que ces deux processus entrent en jeu, ensemble ou isolément, la situation change du tout au tout, et de nouvelles indications apparaissent, relevant, suivant les cas de la *thérapeutique médicale*, ou de la *thérapeutique chirurgicale*.

Nous allons trouver ici bien des questions irrésolues, car la chirurgie des voies biliaires est encore en pleine période d'étude. Mais de magnifiques résultats sont déjà acquis, et